

Hocine benissad

Blanchiment de capitaux

Aspects juridique et Économique



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

Sommaire

PRATIQUES ET CANAUX DE BLANCHIMENT.....	5
I. Généralités	5
A. Définition	5
B. Les étapes du blanchiment.....	7
B.1. La première étape : le placement ou le prélavage.....	7
B.2. La deuxième étape : l'empilage ou le lavage ou la répartition.....	9
B.3. La troisième étape : l'intégration ou le recyclage.....	10
II. Modes opératoires et espaces de blanchiment.....	12
A. L'intrusion dans des établissements de crédit.....	12
B. La perversion des procédures légales de règlement des litiges.....	15
C. Les échanges extérieurs.....	16
D. Le commerce des pierres précieuses, des métaux précieux, des objets d'art et des antiquités.....	18
E. Le secteur immobilier et les sociétés commerciales.....	21
F. Les établissements de jeux et de spectacle.....	22
G. La « hawala » ou le transfert informel d'argent.....	25
H. Le secteur financier non bancaire: le « factoring » et les assurances.....	28
I. Les opérations boursières et les chambres de compensation.....	30
J. Les associations à but non lucratif.....	34
K. La banque virtuelle et les autres services électroniques.....	36
L. Les « gate keepers », les portiers ou l'ingénierie juridique et comptable.....	41
M. Les centres off-shore.....	43
M.1. Le secret bancaire.....	43
M.2. La compétitivité fiscale.....	44
M.3. La domiciliation fictive	45
L'AGENCEMENT INTERNATIONAL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME.....	53
I. Les acteurs internationaux.....	54
A. Le Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI).....	54
B. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.....	59
C. L'Organisation des Nations Unies (ONU).....	63
D. Le groupe Egmont.....	63

E. Autres organisations.....	66
E.1. Le Conseil de l'Europe.....	66
E.2. Le Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (FGLT).....	67
E.3. Le Groupe d'Action contre le Terrorisme (GACT).....	68
E.4. L'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol), l'Europol et l'Eurojust.....	68
E.5. L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).....	69
E.6. L'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurances (AICA)	71
E.7. Le Comité de Bâle.....	72
E.8. L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).....	74
II. Blanchiment et financement du terrorisme dans les Conventions régionales et internationales.....	75
A. La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme.....	75
B. La Convention de Vienne.....	76
C. La Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment.....	79
D. La Convention des Nations Unies sur la répression du terrorisme.....	81
E. La Convention réprimant la criminalité transnationale organisée.....	84
F. La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité.....	95
G. La Convention de New-York sur la corruption.....	97
H. La Convention africaine portant sur la corruption (11 juillet 2003).....	109
I. Les Conventions arabes (21 décembre 2010).....	111
I.1. La Convention arabe de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.....	112
I.2. La Convention arabe contre la criminalité transnationale organisée.....	112
I.3. La Convention arabe contre la cybercriminalité.....	113
III. Les nouvelles Recommandations du GAFI (16 février 2012).....	114
A. L'évaluation des risques.....	114
B. Le blanchiment des capitaux.....	114
C. Le financement du terrorisme.....	115
D. La prolifération des armes de destruction massive.....	115
E. Les mesures préventives.....	115
F. Les virements électroniques.....	117
G. Le recours à des tiers.....	117
H. Les services de transfert de fonds et de valeurs.....	118
I. Contrôle interne des succursales et filiales à l'étranger.....	118
J. Déclaration de soupçon.....	118
K. Entreprises et professions non financières désignées.....	119
L. Les nouvelles technologies.....	119

M. Les organismes à but non lucratif.....	120
N. Les passeurs de fonds.....	120
O. La transparence des personnes morales et des constructions juridiques.....	120
P. Réglementation, contrôle et autorités de contrôle.....	121
Q. La cellule du renseignement financier.....	121
R. La responsabilité des autorités de poursuite et de contrôle.....	121
S. Les pouvoirs des autorités de poursuite pénale et d'enquête.....	122
T. Sanctions.....	122
U. Démarche pour tracer les lignes directrices.....	122
V. Instruments de coopération internationale et entraide.....	122
W. Gel et confiscation dans l'entraide.....	123
X. Extradition.....	124
Y. Statistiques.....	124
LUTTES NATIONALES CONTRE LE BLANCHIMENT.....	125
<i>I. Le dispositif algérien.....</i>	<i>125</i>
A. Blanchiment et financement du terrorisme.....	126
A.1. La prévention.....	128
A.2. Les assujettis à déclaration de soupçon.....	131
A.3. Le partenariat international.....	135
A.4. Les conséquences de la non déclaration de soupçon.....	136
A.5. Les dispositions pénales sur le blanchiment.....	137
B. Le combat contre la corruption.....	139
C. L'organisation des assujettis financiers.....	144
C.1. Le Règlement 12/03 de la Banque d'Algérie.....	145
C.2. Le secteur des assurances.....	154
C.3. L'unité de renseignement financier.....	156
<i>II. L'agenda français.....</i>	<i>158</i>
A. Les Directives européennes.....	158
B. La transposition de la Directive de 2005/60/CE en droit français.....	161
B.1. Les assujettis.....	161
B.2. L'obligation de vigilance.....	163
B.3. L'obligation déclarative.....	170
B.4. Le service ou la cellule de renseignement financier.....	176
B.5. Procédures et contrôles internes	179
B.6. Les autorités de contrôle et de sanction.....	180
B.7. La Commission nationale des sanctions.....	183
C. L'aspect pénal du blanchiment de capitaux illicites et du financement du terrorisme	184
D. La résistance des Barreaux français.....	185

<i>CONCLUSION : VERS LA FIN DU MONDE DES EXCEPTIONS ?</i>	189
<i>I. Présentation de quelques paradis financiers</i>	190
A. Monaco	190
B. Le Liechtenstein	191
C. La Grande Bretagne	192
D. Les îles anglo-normandes (Île de Jersey et îles Vierges)	193
E. Regard sur le reste du monde	194
<i>II. L'entraide transnationale à l'épreuve de la volonté politique</i>	196
<i>III. Crise financière de 2007-08 et compétitivité fiscale</i>	199
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	207